



**COMMUNE DE FOUNEX**  
*Municipalité*

## **Préavis N° 20/2016-2021**

**Demande de crédit de CHF 84'300.00 TTC en  
vue de financer l'étude relative à la réfection du  
chemin des Côtes et à la création d'un  
cheminement piétonnier entre le hameau de  
Châtaigneriaz et le chemin de Gachet**

Responsabilité du dossier :  
**Travaux publics, Routes**  
**M. Jean-Pierre Debluë - municipal**

## TABLE DES MATIÈRES

|           |                                    |          |
|-----------|------------------------------------|----------|
| <b>1.</b> | <b>Introduction</b>                | <b>3</b> |
| <b>2.</b> | <b>Description de l'étude</b>      | <b>3</b> |
| <b>3.</b> | <b>Description des prestations</b> | <b>4</b> |
| <b>4.</b> | <b>Coûts de l'étude</b>            | <b>5</b> |
| <b>5.</b> | <b>Conclusions</b>                 | <b>6</b> |

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Dans le cadre de sa politique d'entretien des routes communales et conformément au plan de mobilité développé conjointement avec l'Ecole Internationale, la Municipalité a entrepris l'étude de la réfection du chemin des Côtes, afin notamment d'aménager un cheminement piétonnier reliant le hameau de Châtaigneriaz (fin de la zone 30 km/h) et le chemin de Gachet. Pour mémoire, un trottoir privé ouvert au public a été réalisé sur la propriété de l'Ecole Internationale à la fin de l'année passée, à leur frais.

Dans le même temps, il a été décidé de compléter ce projet en y ajoutant la mise en lumière du chemin des Côtes (éclairage public). Parallèlement, il sera procédé à l'examen de la réfection du réseau d'assainissement et des conduites d'adduction d'eau et de défense incendie, ces deux réseaux étant gérés par les SITSE.

## 2. Description de l'étude

### Documents de base de l'étude

Les données de base relatives à l'évacuation des eaux de surface sont celles du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

Pour la partie routière de l'étude, c'est le plan de mobilité de la commune (en cours de finalisation) qui a été utilisé, ainsi que les normes et réglementations relatives à la lutte contre le bruit.

### Périmètre de l'étude

La zone d'étude comprend l'ensemble du chemin des Côtes depuis le hameau de Châtaigneriaz jusqu'au carrefour du chemin de Gachet.

La longueur de la chaussée concernée est d'environ 700 mètres pour une surface totale de voirie d'environ 3'500 m<sup>2</sup> pour la route actuelle et vraisemblablement de 4'500 m<sup>2</sup> en intégrant le futur cheminement piétonnier.



Chemin des Côtes (en jaune)



### Travaux routiers

La Municipalité a fixé les objectifs suivants :

- Création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de Châtaigneriaz (fin de la zone 30 km/h) et le chemin de Gachet (si possible, car zone agricole SDA).
- Mise à niveau de l'évacuation des eaux de ruissellement lorsque le réseau existe et création d'un nouveau réseau de reprise des eaux de surface où ce service est déficient.
- Evaluation de la possibilité d'intégrer une piste cyclable (si possible, car zone agricole SDA).
- Etablissement d'un diagnostic de l'état de la chaussée. A savoir :
  - Degré d'usure du revêtement bitumineux existant.
  - Vérification de la présence d'HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) dans le revêtement bitumineux existant. Pour rappel, il s'agit d'éléments pollués demandant un traitement particulier.
  - Examen détaillé de la qualité de la fondation.
- Mise à niveau de l'éclairage public.
- Limiter au strict minimum l'emprise de ce projet sur les parcelles privées.
- Coordination avec les SITSE et les autres services (Romande Energie, Swisscom, télé-réseau, etc ...) pour assurer la synergie de la mise à jour des conduites souterraines.

## **3. Description des prestations**

### Prestations d'ingénieurs civils

C'est la norme SIA 103 qui sert de base à l'établissement des prestations attendues dans le cadre de ce mandat d'étude. A savoir :

- Projet de génie civil (route et canalisations) comprenant :
  - Avant-projet.
  - Projet d'ouvrage.
  - Procédures d'autorisation :
    - Examen préalable des Services de l'Etat.
    - Enquête publique.
    - Obtention du permis de construire.
  - Appel d'offres et adjudication (conformément à la Loi sur les marchés publics).
  - Etat des lieux avant travaux (dossier photos des propriétés riveraines).
- Démarches administratives pour l'expropriation des terrains nécessaires (jusqu'à l'obtention de l'autorisation cantonale d'expropriation).

#### 4. Coûts de l'étude

Le montant total des honoraires relatifs à cette étude est basé sur les éléments suivants :

|                                                                                                                                                                                         |                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Etablissement de la base cadastrale *                                                                                                                                                   | CHF 3'000.00         |
| Enquête publique sectorielle pour la mise en lumière du Chemin des Côtes *                                                                                                              | CHF 7'000.00         |
| Recherche et report du cadastre souterrain existant *                                                                                                                                   | CHF 5'000.00         |
| Vérification de la qualité de la chaussée existante                                                                                                                                     | CHF 5'000.00         |
| Examen de l'évacuation des eaux de surface                                                                                                                                              | CHF 6'000.00         |
| Projet de génie civil pour l'éclairage public, le cheminement piétonnier et la réfection de chaussée, y compris enquête cheminement, appel d'offres                                     | CHF 25'000.00        |
| Gestion des expropriations ou servitudes de passage                                                                                                                                     | CHF 5'000.00         |
| Etat des lieux avant travaux                                                                                                                                                            | CHF 3'000.00         |
| <u>Inspections préliminaires</u><br>- Curages et inspections vidéo des collecteurs liés aux eaux de surface de la route existante                                                       | CHF 1'500.00         |
| <u>Tests &amp; inspections préliminaires de la chaussée et de sa fondation</u><br>- Tests sur les revêtements bitumineux pour teneur en HAP et détermination de la structure existante. | CHF 15'500.00        |
| <u>Divers postes administratifs</u><br>Documentation, frais d'annonce et divers                                                                                                         | CHF 2'000.00         |
| Total HT                                                                                                                                                                                | CHF 78'000.00        |
| TVA 8.0 %                                                                                                                                                                               | CHF 6'240.00         |
| <b>Total TTC</b>                                                                                                                                                                        | <b>CHF 84'240.00</b> |
| <b>Total TTC arrondi</b>                                                                                                                                                                | <b>CHF 84'300.00</b> |

\* Remarque :

Il est à noter que ces 3 postes, pour un montant total de CHF 16'200.00 TTC, ont déjà été dépensés en honoraires en 2016, afin d'anticiper la mise en place de socles en attente à l'arrière du trottoir nouvellement construit par l'Ecole Internationale sur leur parcelle.

## 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies ici, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

|                |                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vu</b>      | le préavis municipal N° 20/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 84'300.00 en vue de financer l'étude relative à la réfection du chemin des Côtes et à la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de la Châtaigneriaz et le chemin de Gachet. |
| <b>Ouï</b>     | le rapport de la Commission des routes                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Ouï</b>     | le rapport de la Commission des finances                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Attendu</b> | que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour                                                                                                                                                                                                               |

### DÉCIDE

|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>D'adopter</b>       | le préavis municipal N° 20/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 84'300.00 en vue de financer l'étude relative à la réfection du chemin des Côtes et à la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de la Châtaigneriaz et le chemin de Gachet. |
| <b>De lui octroyer</b> | à cet effet un crédit de CHF 84'300.00                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>De financer</b>     | ce montant par la trésorerie courante                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>D'amortir</b>       | ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour « Constructions futures » N° 9282.003                                                                                                                                                                        |

Ainsi approuvé par la Municipalité le 15 mai 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le municipal responsable :

Jean-Pierre Debluë





**Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis municipal  
No 20/2016-2021 relatif à une demande de crédit de CHF 84'300.00 en vue  
de financer l'étude relative à la réfection du chemin des Côtes et à la  
création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de Châtaigneriaz et  
le chemin de Gachet**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 15 mai 2017, en présence de M. François Debluë, syndic, de Mme Audrey Barccha ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Monsieur Adrien Vallotton, chef de service.

Le préavis susnommé nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, municipal et nous avons pu poser des questions y relatives.

**Préambule :**

Ce préavis concerne l'entretien des routes communales, conformément au plan de mobilité développé conjointement avec l'Ecole internationale : la municipalité souhaite entreprendre, par l'établissement d'un diagnostic préalable de l'état de la chaussée, la réfection du chemin des Côtes pour réaliser un cheminement piétonnier reliant le hameau de Châtaigneriaz et le chemin de Gachet. Un examen sera conjointement réalisé pour la mise en conformité de l'éclairage public, de la réfection du réseau d'assainissement et des conduites d'adduction d'eau et de défense incendie. Signalons qu'un trottoir privé ouvert au public a été financé par la fondation de l'Ecole Internationale en 2016 sur sa propriété.

Ce projet est coordonné avec les SITSE et les autres services, tels que la Romande Energie, Swisscom, Télé réseau, ...) pour assurer la mise à jour des conduites souterraines.

**Considérations financières :**

S'agissant d'une voie communale d'accès, le financement de ce projet de réaménagement du chemin des Côtes échoit complètement à notre budget communal. Ce budget demande à être engagé dans le cadre d'entretien régulier des chemins communaux. Il s'agit d'une mise en conformité des accotements avec création d'un cheminement piétonnier et l'évaluation de la possibilité d'intégrer une piste cyclable, ainsi que de l'évacuation des eaux de ruissellement avec la création d'un nouveau réseau de reprise des eaux de surface où ce service est déficient.

## **Conclusions :**

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**D'approuver** le préavis municipal N° 20/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 84'300.00 TTC en vue de financer l'étude de la réfection du chemin des Côtes et la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de la Châtaigneriaz et le chemin de Gachet.

**D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 84'300.00 TTC

**D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante

**D'autoriser** la Municipalité à amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour « constructions futures » No 9282.003

Fait à Founex, le 16 mai 2017

Les membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

François Girardin

Lucie Kunz-Harris

Gerhard Putman- Cramer

Jean Righetti

Hervé Mange

Marc Barbé



## **Rapport de la Commission des routes concernant le :**

**Préavis municipal N° 20 / 2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 84'300.00 en vue de financer l'étude relative à la réfection du chemin des Côtes et à la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de la Châtaigneriaz et le chemin de Gachet.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N°20 /2016-2021, nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, Municipal lors de la séance de présentation le 15 mai 2017.

### **A. Préambule**

Dans le cadre de l'entretien des routes communales en collaboration avec l'Ecole Internationale, la Municipalité a entrepris l'étude de la réfection du chemin des Côtes ainsi que la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de la Châtaigneriaz et le chemin de Gachet.

En effet la chaussée est fortement endommagée par le nombre important de véhicules. De limiter le stationnement le long de la route.

Un trottoir privé ouvert au public a été réalisé sur la propriété de l'Ecole internationale au frais de ces derniers.

Un éclairage public est prévu ainsi que l'assainissement des conduites du SITSE.

### **B. Description de l'étude**

Pour la partie routière c'est le plan de mobilité de la commune qui a été utilisé ainsi que les normes contre le bruit.

Pour les SITSE le Plan Général d'Evacuation des eaux (PGEE).

La zone de l'étude comprend le chemin des Côtes dès la fin de la zone 30 km/h jusqu'au carrefour du chemin de Gachet. Soit une portion d'environ 700 mètres de réfection.

Selon les possibilités, le cheminement piétonnier et la piste cyclable seraient réalisés si l'autorisation d'empiéter sur la zone agricole est accordée, ce qui implique un chemin en tout-venant ou autre et non pas un ouvrage goudronné en dur.

Evaluation de la possibilité d'intégrer une piste cyclable sur la zone agricole (SDA)

Mise à niveau de l'éclairage public.

Coordination avec les SITSE et autres services.

### **C. Conclusion**

La Commission des routes approuve le projet tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 20/ 2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 84'300.00 en vue de financer l'étude relative à la réfection du chemin des Côtes et à la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de la Châtaigneriaz et le chemin de Gachet.

Ainsi fait à Founex , le 23 mai 2017

Pour la Commission des routes :

Emile Camilo

Catherine Mikton

Philippe Magnenat

Rui Silva Martins

Stefania Impellizzeri

Robert Veluz

Alexandra de la Tour d'Auvergne